

L'Observatoire des Bibliothèques Algériennes : Un système d'évaluation pour le développement.

Mme KOUICI Salima
Attachée de Recherche
CERIST
skouici@mail.cerist.dz

Melle NEKRI Mounira
Chargée de Recherche.
CERIST.
mnekri@mail.cerist.dz

Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique
3, rue des Frères Aissiou Ben Aknoun Alger (Algérie)

Résumé

Le système documentaire algérien est marqué par l'absence d'un dispositif scientifique d'envergure national permettant le contrôle et l'évaluation du mode de fonctionnement des bibliothèques. D'autant plus que celles-ci souffrent de nombreuses difficultés, notamment, l'insuffisance des moyens, l'absence d'une législation adaptée aux exigences des bibliothèques, l'absence d'un plan national de formation du personnel, etc. Ces contraintes entravent la relance et le développement des bibliothèques non seulement sur le plan organisationnel et humain mais aussi sur le plan de la maîtrise des TIC. De ces faits, la création d'un Observatoire du système documentaire national est la résultante de la volonté affirmée d'avoir l'état actuel des bibliothèques en Algérie pour la mise en œuvre d'un schéma directeur de développement du système national d'information. Dans ce cadre, un modèle d'organisation pour l'Observatoire est proposé et un ensemble d'outils méthodologiques et pratiques sont développés.

Mots clés : évaluation des bibliothèques, observatoire, indicateur d'évaluation, Algérie.

Abstract

Algerian documentary system is marked by the absence of a national scientific device for monitoring and evaluating the operating mode of libraries. Especially since the Algerian libraries suffer from many problems, including inadequate resources, lack of appropriate legislation to the requirements of libraries, the absence of a national staff training, etc. From these facts, the creation of a National Observatory of documentary system is the result of the strong willpower to have the current state of Algerian libraries in order to implement a master plan for the development of National Information System. Within this framework, an organizational model for the Observatory is proposed and a set of methodological and practical tools are developed.

Keywords: library evaluation, observatory, evaluation indicator, Algeria.

ملخص

يتميز النظام الوثائقي الحالي بعدم وجود جهاز علمي وطني لمراقبة و تقييم طريقة سير المكتبات. علما بأن هذه الأخيرة، تعاني منذ سنوات من عدة صعوبات من بينها: نقص في الوسائل، غياب تشريع يتماشى واحتياجات المكتبات الجزائرية، غياب مخطط وطني لتكوين الأخصائيين... هذه الصعوبات تقف عائقا أمام انتعاش و تنمية المكتبات على المستوى التنظيمي، البشري والتكنولوجي. ولذا أصبح من الضروري إنشاء مرصد وطني للمكتبات الجزائرية من أجل الكشف عن الواقع الحالي للمكتبات بالجزائر و ذلك من أجل وضع مخطط توجيهي لتطوير النظام الوطني للمعلومات. في هذا الإطار، تم اقتراح نموذج تنظيمي للمرصد وتطوير الوسائل المنهجية و التطبيقية لإنشائه.

الكلمات المفتاحية

تقييم المكتبات، مرصد، مؤشر التقييم، الجزائر.

Introduction

L'importance de l'information dans toute action de recherche, de gestion et de développement n'est plus remise en cause. De ce fait, l'offre en termes d'information et de documentation ne cesse d'augmenter et, en parallèle, la demande des utilisateurs devient de plus en plus exigeante.

Gérer l'information et la documentation, la traiter pour assurer une large diffusion et une meilleure accessibilité constituent les principales activités des bibliothèques et centres de documentation. Ces derniers assurent, tous, le dépôt où la plupart des documents sont rassemblés, indexés, stockés et diffusés, quoique, leur rôle dépend et varie selon le type de l'institution à laquelle ils sont rattachés. La majorité de ces unités documentaires servent des besoins locaux ou nationaux, en l'occurrence, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques publiques et scolaires, les bibliothèques spécialisées, la Bibliothèque Nationale, les centres d'archives et les centres de documentation. Ainsi, la politique de développement de ces unités documentaires doit faire partie intégrante de toute planification scientifique, technique et économique d'une nation. Néanmoins, le développement de ces infrastructures vers de nouvelles méthodes de gestion et de rationalisation des ressources ne peut être assuré que par une évaluation rigoureuse des ressources et des services documentaires offerts. Une telle évaluation doit porter sur les compétences du personnel existant, les moyens financiers alloués, les collections de documents, les matériaux et logiciels informatiques, etc.

L'évaluation des bibliothèques n'est pas une thématique ou action spécifique au contexte national. Mais plutôt, une thématique universelle relativement ancienne mais qui ne cesse d'intéresser les spécialistes du domaine, les associations professionnelles et les organisations internationales, notamment l'IFLA et l'UNESCO. La majorité des efforts enregistrés sont dédiés à l'élaboration de manuels de procédures ou de guides pratiques pour l'évaluation et la mesure des performances au niveau des bibliothèques ([4] et [11]) ou à la proposition d'indicateurs statistiques d'évaluation de la performance([2], [3] et [13]). Ces travaux ont été couronnés, en 1998, par l'apparition de la norme internationale ISO 11620 [9], «Information et documentation : Indicateurs de performance des bibliothèques ». Cette norme a été élaborée par le comité technique « Information et documentation » de l'Organisation Internationale de Normalisation et un groupe regroupant une dizaine d'experts. La norme en question propose des indicateurs performants nécessitant des données très pointues. Ce qui engendre des difficultés par rapport à leur application dans le contexte algérien où les

pratiques de recueil des statistiques et des données ne sont pas instaurées au niveau des bibliothèques avec l'absence d'un dispositif scientifique d'évaluation d'envergure nationale.

Face à cette situation, l'objectif de ce travail est la présentation d'une étude préliminaire pour la création d'un Observatoire National des Bibliothèques Algériennes. Dans cette étude, nous proposons un modèle d'organisation de l'Observatoire et un ensemble d'outils méthodiques et techniques permettant sa mise en œuvre.

1. L'opportunité d'un Observatoire National des Bibliothèques.

En Algérie, le système documentaire actuel est marqué par l'absence d'un dispositif scientifique d'envergure nationale permettant le contrôle et l'évaluation du mode de fonctionnement des bibliothèques, tout type confondu. D'autant plus que celles-ci souffrent de nombreuses difficultés, notamment:

- L'absence d'une législation adaptée aux exigences des bibliothèques algériennes,
- L'absence d'un plan national de formation du personnel,
- L'absence d'une politique nationale pour l'acquisition de matériaux nécessaires,
- L'insuffisance des moyens financiers ainsi que les contraintes administratives ne permettant pas aux bibliothèques de couvrir les besoins de la société en matière de documentation,
- L'incompatibilité de la politique de développement national et l'importance de l'information pour supporter le secteur socio économique limite l'intégration des bibliothèques du développement du pays,
- L'absence d'une politique nationale de coopération entre les bibliothèques.

Ces problèmes influencent négativement tant sur l'organisation que sur le fonctionnement des bibliothèques et freinent, ainsi, leur développement. En conséquence, les bibliothèques algériennes n'ont pas suivi l'évolution des besoins des usagers dont la croissante devient, de plus en plus, importante notamment au niveau des bibliothèques universitaires. Dans un tel contexte, la disponibilité de données et indicateurs fiables et objectifs est nécessaire pour la définition, le contrôle et la régularisation d'un processus de développement des bibliothèques algériennes. Ainsi, la création d'un Observatoire du système documentaire national est la résultante impérative de la volonté affirmée d'avoir l'état actuel des bibliothèques en Algérie et ce pour la mise en oeuvre d'un schéma directeur de développement du système national d'information.

Le fonctionnement d'un Observatoire d'envergure nationale repose sur une alimentation régulière en données relatives aux bibliothèques algériennes obtenues par des enquêtes périodiques et un traitement automatique de ces données pour la génération d'indicateurs objectifs d'évaluation. Ceci nécessite le recours à des techniques statistiques pour l'analyse des causes comme pour la prévision. De plus, ces techniques représentent un outil de diagnostic d'une incomparable efficacité pour les responsables afin qu'ils puissent prendre des décisions stratégiques au profit du développement des structures concernées.

2. Missions de l'Observatoire des Bibliothèques Algériennes

L'Observatoire des Bibliothèques universitaires sert de point de rencontre pour les différentes bibliothèques algériennes et joue le rôle d'un "catalyseur" des activités de ces dernières. Les principales missions de l'Observatoire sont :

- Contrôle et évaluation du mode de fonctionnement des bibliothèques algériennes,
- Constitution d'un Tableau de bord permettant d'avoir en permanence des statistiques périodiques sur l'état du système documentaire national.
- Elaboration d'un système d'indicateurs fiables et objectifs permettant la définition et la régularisation d'un processus de développement des bibliothèques algériennes.

Ainsi, l'Observatoire constitue l'organe de diagnostic et d'identification des dysfonctionnements pour les prises de décisions ultérieures. Il observe et diagnostique l'état non seulement à titre indépendant d'une bibliothèque, mais aussi, un état de la situation globale des bibliothèques et ce à travers des enquêtes nationales respectant une périodicité annuelle. De ce fait, il contribue efficacement à la planification d'une stratégie de développement globale des bibliothèques algériennes.

3. Modèle de fonctionnement de l'Observatoire

Sur la base des missions assignées à l'Observatoire et des différentes expériences internationales, un organigramme est proposé pour son organisation administrative. Cet organigramme comporte un ensemble de services et d'entités. Il est représenté sur la figure suivante :

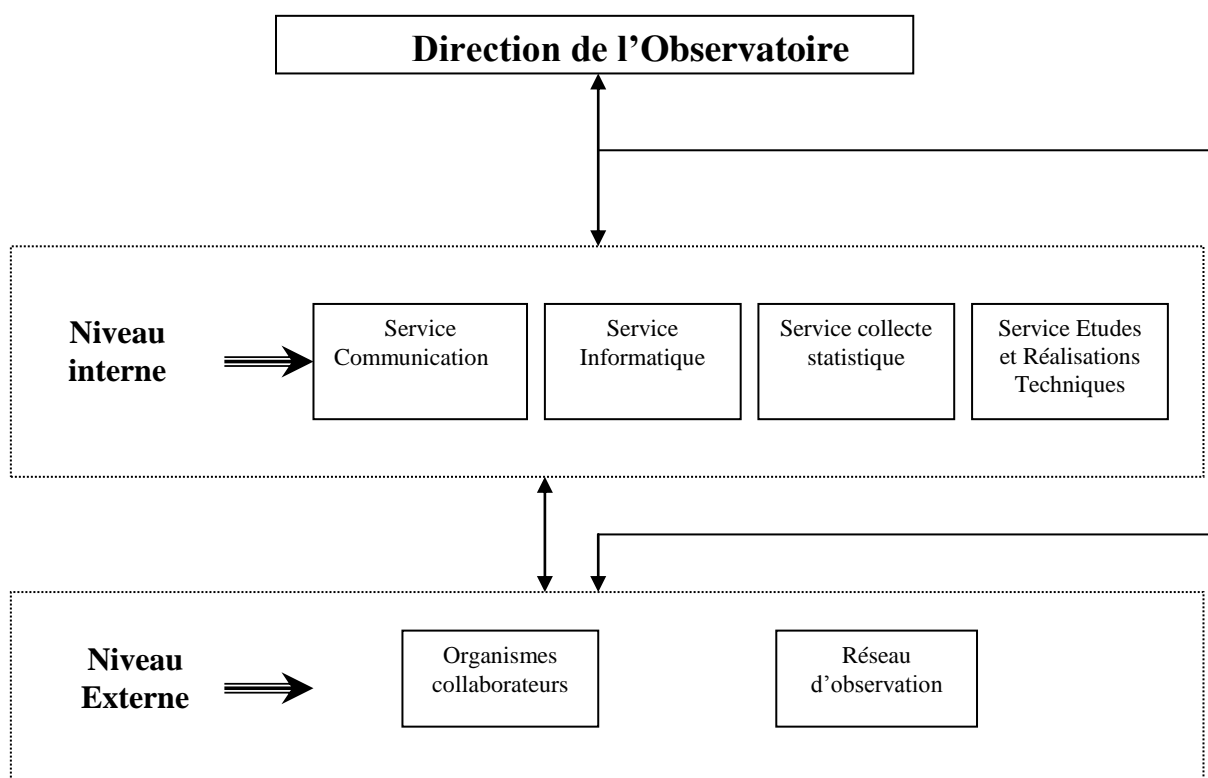


Figure 1 : Organigramme de l'Observatoire.

De plus, l'Observatoire peut intégrer une autre structure interne à moyen terme. Le rôle de cette dernière est d'assurer une activité de veille concernant les avancées scientifiques et technologiques dans le domaine de la bibliothéconomie, la gestion des bibliothèques et, même, les pratiques et les normes d'évaluation des bibliothèques. Cette structure constitue une cellule de veille scientifique et technologique au service du système documentaire national et au service des entités et services de l'Observatoire.

3.1. Structures de l'Observatoire

Malgré le nombre restreint des entités ou acteurs de l'Observatoire, son système d'information est important grâce à la multitude des interactions et la variété des flux d'informations entre ces composants qui sont:

- L'administration générale de l'Observatoire,
- Les services de l'Observatoire
- Les organismes collaborateurs
- Le réseau d'observateurs
- L'environnement observé (bibliothèques algériennes)

Les différentes interactions et flux d'information sont présentés sur la figure 2 et explicités à travers les missions de chaque entité.

a. Direction générale de l'Observatoire

Elle est composée d'un groupe d'administrateurs assurant les fonctions :

- L'adoption du programme de travail annuel,
- Le suivi des projets de l'Observatoire,
- Le contrôle du respect des échéances par les différents services de l'Observatoire,
- La promotion des produits de l'Observatoire,
- L'élaboration de conventions de coopération avec des bibliothèques algériennes pour l'alimentation de l'Observatoire par des données,
- La veille sur le respect des valeurs de gestion (objectivité, qualité des produits, satisfaction des utilisateurs, ...).

b. Service de communication

Ce service assure la coordination avec les bibliothèques des organismes collaborateurs pour la récupération des données les concernant, d'une part, et le lancement d'une enquête nationale durant chaque année académique pour le reste des bibliothèques, d'autres part.

Le lancement de chaque enquête se fait grâce au réseau d'observateurs ou agents de liaison par région chargés d'assurer la sélection, la formation d'enquêteurs et le lancement de l'enquête dans leurs régions. Ce service s'occupe également de la mise à jour d'un fichier de localisation des bibliothèques au niveau national.

c. Service informatique

Le service informatique de l'Observatoire assure le développement et la maintenance d'une plateforme informatique, permettant la gestion de bases données concernant l'état des bibliothèques, l'édition automatisée de comptes rendus et de graphiques, la génération d'indicateurs statistiques ou ratios personnalisés. Cette plateforme prend en considération l'utilisation du réseau Internet pour l'alimentation et la diffusion en ligne des données.

Le service informatique prend également, en charge, la création et la maintenance d'une vitrine web de l'Observatoire qui constituera un outil de valorisation, d'information et d'appel à collaboration. Cette vitrine permet la diffusion de quelques produits de l'Observatoire en accès libre comme :

- L'annuaire des bibliothèques algériennes,
- Les données de synthèse sur les bibliothèques,
- Des graphiques sur l'évolution des bibliothèques,
- , etc.

d. Service de collecte statistique

Il est constitué d'un groupe de techniciens et d'agents de saisies chargés de l'alimentation des bases de données statistiques.

e. Service Etudes et Réalisations

Ce service regroupe un ensemble de spécialistes en statistique, bibliothéconomie et mathématiques chargés des fonctions suivantes :

- Validation des réponses de l'enquête,
- Réalisation de rapports englobant des données statistiques synthétiques au profit des intervenants politiques,
- Génération d'un ensemble d'indicateurs qualitatifs sur l'état des bibliothèques algériennes,
- Proposition de suggestions pour un programme de développement des bibliothèques,
- Elaboration d'études comparatives par année, par région, par institution, etc.
- Alimentation de la vitrine Web de l'Observatoire,
- Organisation de journées d'études concernant l'état des bibliothèques algériennes
- Edition d'un bulletin d'information comportant des interventions des membres ou autres spécialistes dans le domaine,
- etc.

3.2. Système d'information de l'Observatoire

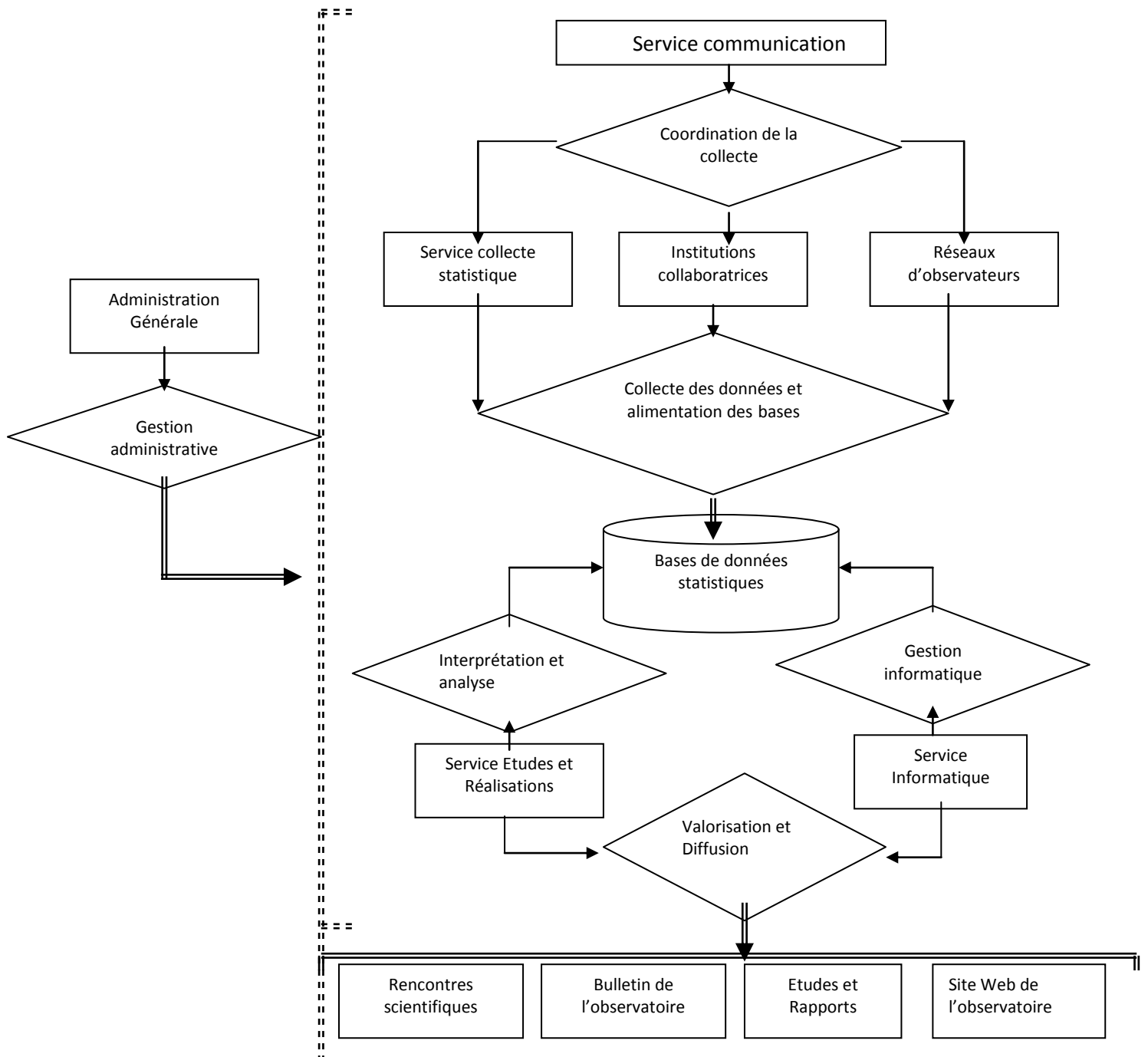


Figure 2 : Présentation du système d'information de l'Observatoire

4. Les outils de l'Observatoire des Bibliothèques Algériennes

Pour l'accomplissement de ces missions, l'Observatoire doit être doté d'un ensemble d'outils techniques et informatiques. Dans ce cadre, les outils de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion ont été développés.

4.1. Les outils de collecte des données

Pour assurer l'opération de collecte des données relatives aux bibliothèques algériennes, l'Observatoire doit disposer d'un répertoire des bibliothèques exhaustif et régulièrement actualisé, d'un questionnaire et d'un dispositif de collecte efficace. Ces outils ont été testés en effectuant une enquête pilote recouvrant les bibliothèques universitaires de la région centre.

a- Le répertoire des bibliothèques universitaires.

Dans un premier temps, en utilisant le Journal officiel N° 91 du 06 décembre 1998 et le N° 53 du 19 septembre 1998, le bilan chiffré de la formation supérieure du MESRS et d'autres sources comme les sites régionaux du CERIST et les responsables des bibliothèques, un répertoire national des bibliothèques universitaires a été élaboré. Ce répertoire, géré automatiquement, comporte pour chaque bibliothèque universitaire les éléments suivants :

- Intitulé de la bibliothèque
- Université de rattachement
- Le nom du responsable
- Adresse
- Ville
- Région
- Téléphone
- Fax
- Email du responsable
- URL de la bibliothèque

b- Un questionnaire sur les bibliothèques universitaires

Le questionnaire constitue un outil méthodologique très utilisé pour le recueil des données. Pour l'élaboration de notre questionnaire, nous avons utilisé la norme ISO- 2789 sur les statistiques internationales des bibliothèques et la norme AFNOR Z-48004 comportant la

liste minimale de données pour les statistiques des bibliothèques. Le questionnaire élaboré est composé des rubriques suivantes :

- Données Générales Sur L'institution
- Locaux et Equipement Spécial
- Personnel
- Utilisateurs
- Fonds documentaire
- Services techniques
- Informatisation
- Coopération / réseau
- Budget/Gestion
- Observation & Commentaire

c- Système de collecte des données

Pour assurer un taux de réponses assez élevé, deux modes de collecte sont proposés :

Le premier mode de collecte consiste à envoyer le questionnaire par courrier ou bien par messagerie sous forme de fichier attaché. Le questionnaire est renseigné par le responsable de la bibliothèque destinataire et renvoyé au service de communication de l'Observatoire.

Le deuxième mode de collecte se fait par voie, purement, électronique et ce via une plateforme constituée des éléments suivants :

- Un système d'accès sécurisé : vu la confidentialité de certaines données du questionnaire et pour éviter qu'une autre personne, à part le responsable de la bibliothèque, accède aux données relatives à la bibliothèque, un système de codification a été établi. Ce système se base sur une codification vérifiant le caractère d'unicité.
- Un formulaire pour la saisie des données : c'est une interface web qui reprend toutes les rubriques du questionnaire et qui permet au responsable de la bibliothèque de répondre en utilisant les espaces réservés à chaque question. Cette interface est dotée de trois fonctions à savoir : ajout, modification et suppression.

4.2. Les outils de traitement et d'analyse

Ces outils sont destinés au traitement statistique des données collectées pour permettre la génération d'indicateurs reflétant la situation globale ou individuelle des bibliothèques algériennes.

a- Le système de traitement statistique

La base de données, regroupant les résultats des enquêtes lancées par l'Observatoire, représente un réservoir de données important reflétant l'état des bibliothèques sur le territoire national. Elle est exploitée pour dégager un ensemble d'indicateurs statistiques et informations permettant la représentation des acquis, la détection des dysfonctionnements et par la suite la proposition de programme de développement des bibliothèques.

Après l'alimentation de la base de données de l'Observatoire, le système de traitement statistique développé permet d'effectuer les analyses et études suivantes:

- Analyses quantitatives
- Analyses qualitatives
- Etudes comparatives
- Etudes Evolutives

En plus, de ces traitements le système informatique dégage des données globales regroupant des indicateurs nationaux sur les bibliothèques. Le schéma général des traitements se présente comme suit :

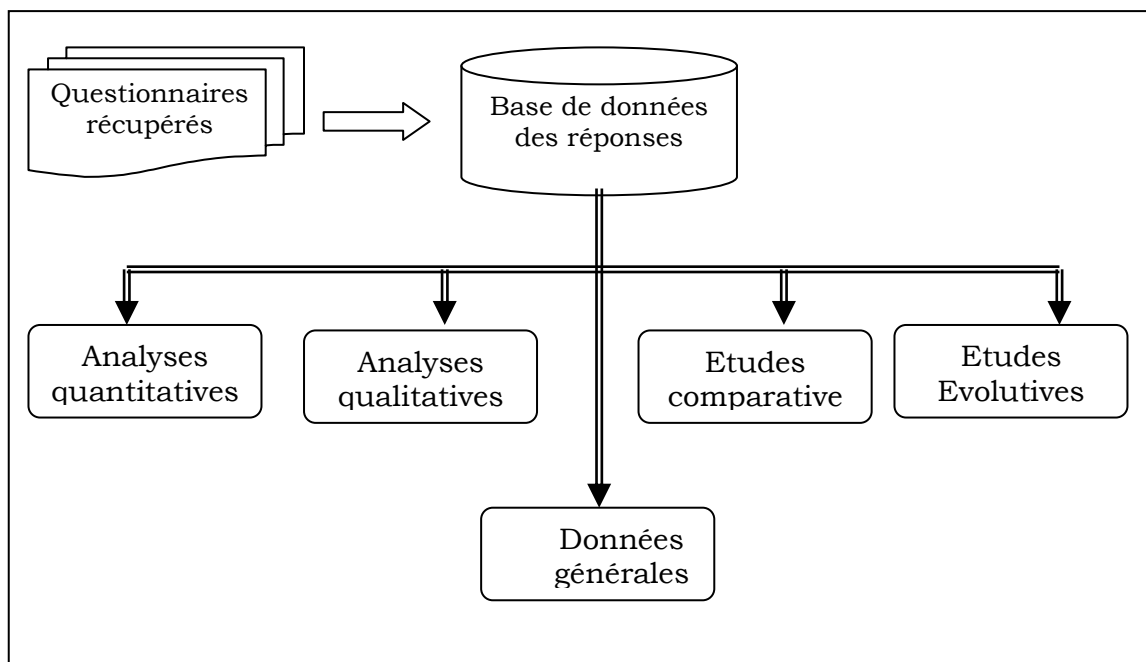


Figure 3: Schéma général des traitements statistiques.

4.3. Les outils de diffusion de l'Observatoire

L'Observatoire assure la diffusion de ces produits à travers des rencontres scientifiques, un bulletin d'information, des rapports périodiques et une vitrine web. Cette dernière constitue le principal canal de diffusion, elle comporte deux espaces :

- Espace public spécialisé contenant les développements scientifiques et technologiques dans le domaine.
- Espace grand public comportant des données de synthèses, des graphiques des bibliothèques algériennes.

5. Les services et produits de l'Observatoire

Comme suscité, l'Observatoire génère plusieurs outputs à travers les enquêtes périodiques, l'organisation de rencontres scientifiques regroupant les responsables des bibliothèques algériennes et son bulletin informationnel. Ces outputs comportent principalement des indicateurs statistiques sur les bibliothèques. De plus, l'Observatoire est tenu de préparer des rapports périodiques destinés aux intervenants politiques du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique contenant:

- Des données de synthèse sur les bibliothèques,
- Des études comparatives,
- Des études personnalisées : par région, par type de bibliothèques, etc.
- Des indicateurs ou ratios personnalisés.

Conclusion

En Algérie, Il est tant de faire renaître et de moderniser les bibliothèques longuement marginalisées afin de les préparer vers une nouvelle ère qui est celle de la *société de l'information*. Ceci ne peut se faire sans avoir une vision claire et objective de la situation actuelle de ces bibliothèques. D'où, l'opportunité de mettre en place un organe d'envergure nationale tel que *l'Observatoire des Bibliothèques Algériennes*, assurant toutes les missions et fonctionnalités proposés. Cette étude propose une plateforme méthodologique, organisationnelle et pratique pour la concrétisation d'un tel projet. Cette plateforme regroupe un modèle organisationnel pour l'Observatoire et un ensemble d'outils de collecte et d'analyse. Les outils développés (questionnaire, interface de collecte des données, système d'analyse statistique, vitrine web, etc.) ont été validés à travers une enquête pilote ayant pour

champs d'étude les bibliothèques universitaires de la région Centre. Cependant, il est important de poursuivre la réflexion afin de proposer un cadre juridique et institutionnel assurant la régulation et facilitant la création d'un organe de cette envergure.

Bibliographie

- [1] Arot, D. 1999. Les résultats statistiques 1998 des bibliothèques municipales et départementales : esquisse d'analyse : Indications de méthode et commentaires généraux. Conseil supérieur des bibliothèques.
- [2] Bibliothèque nationale du Québec. Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises : 1999-2000. ISSN 0840-4534, ISBN 2-89574-007-0
- [3] Fuegi, D. 1999. LIBECON2000 et l'avenir des statistiques internationales de bibliothèques. 65th IFLA Council and General, Conference. Bangkok, Thailand.
- [4] Giappiconi, T. 2001. Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres de documentation. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. 222 p. ISBN 2-7654-0795-9.
- [5] Girard-Billon, A. 1999. La mise en œuvre des indicateurs de performance dans les bibliothèques de lecture publiques : bilan et perspectives. Journée d'étude : mieux évaluer, mieux gérer : les indicateurs de performance dans les bibliothèques universitaires, ENSSIB.
- [6] Girard-Billon, A. 2000. Les bibliothèques à Paris, une nouvelle approche des statistiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.45, n°1.
- [7] Girard-Billon, A., Giappiconi T. 1998. L'évaluation dans les bibliothèques publiques françaises. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.43, n°1.
- [8] Gorman, G. E. 1999. Une collecte judicieuse de données dans les structures d'information. 65th IFLA Council and General, Conference. Bangkok, Thailand.
- [9] International Standard organization.1998. Norme internationale 11620, « information et documentation-indicateurs de performance des bibliothèques.
- [10] Ministère des Affaires Civiques, de la culture et des loisirs. 2000. Statistiques sur les bibliothèques publiques de l'Ontario pour 1998. Ontario, Toronto, Canada.
- [11] Moore, N. Measuring the Performance of Public Libraries: a Draft Manual. Paris, Programme général d'information et UNISIST, UNESCO, janvier 1989.
- [12] Schrader Alvin, M. et Brundin Michael, R. 1999. Programme national de statistiques de base des bibliothèques pour l'année 1996 : L'impact culturel et économique des

bibliothèques, publiques, universitaires et spécialisées sur la société canadienne. ISSN 1206-4947.

[13] Ward, S., Sumsion, J., Fuegi, D. & Bloor, I. 1995. Library Performance Indicators and library Management Tools. Luxembourg European Commission DG-XIII-E3,